

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation Automobile qui effectuera l'entretien de votre PEUGEOT.

Faites compléter les cases (date, kilométrage, prochaine visite,...) ci-dessous, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation Automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente du véhicule, il est nécessaire de transmettre tous les documents de bord du véhicule au nouveau propriétaire.

- **Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions de garantie du constructeur.**

Date : 26 / 6 / 2011 km : 12 533

Conditions normales Conditions sévères

Date : / / km :

Conditions normales Conditions sévères

Entretien Périodique
Cachet de l'établissement
Société
Tel : 02 20 20 13 20 00 - Fax : 02 20 20 13 20 01
E-mail : service.groupe@peugeot.fr

Prochaine visite _____

à _____ km ou le / /

Entretien Périodique
Cachet de l'établissement

Prochaine visite _____

à _____ km ou le / /

